



DEMANDE DE VISA PHILIPPINES

Date de dernière mise à jour : 14/06/11

Les Français, les Monégasques et les Portugais n'ont pas besoin de visa si séjour inférieur à 21 jours, quelque soit le type de passeport (à vérifier régulièrement sur www.philembassyparis.com).

Attention : Les personnes en voyage culturel, les journalistes, les groupes de cinéma ont besoin d'un visa (les formalités sont plus complexes).

| | Tous ressortissants |
|-------------------------------|--|
| Délai consulaire | (Attention : prévoir en plus les délais d'acheminement) |
| Normal | 1 semaine |
| Urgence (non garantie) | 48h (suivant la charge de travail au Consulat) |
| Documents à fournir | Un visa est requis pour les séjours supérieurs à 21 jours ou exceptions mentionnées ci-dessus |
| AFFAIRES | <ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après la date de retour- 2 Formulaires de demande de visa signé, téléchargeable sur www.philembassyparis.com- Lettre de société ou Lettre d'invitation, mentionnant la prise en charge du voyage et du séjour- Copie du billet d'avion- Justificatifs de ressources (3 derniers extraits de compte bancaire ou 3 dernières fiches de paie)- Certificat de bonne foi- Copie de la carte de séjour pour les étrangers- 2 photos signées au dos |
| TOURISME | <ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois après la date de retour- Formulaire de demande de visa signé, téléchargeable sur www.philembassyparis.com (si séjour supérieur à 59 jours il faut fournir 2 formulaires)- 2 photos signées au dos- Copie du billet d'avion A/R- Justificatifs de ressources (3 derniers extraits de compte bancaire ou 3 dernières fiches de paie)- Certificat de bonne foi- Copie de la carte de séjour pour les étrangers |
| ETUDIANTS | Le visa est obligatoire. Il faut au préalable obtenir un permis d'études spécial (voir le site du Consulat). |
| VISA DE SERVICE | <ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport de service- 2 Formulaires de demande de visa téléchargeables sur www.philembassyparis.com- Note verbale- 2 photos |
| TRANSIT | Les Français et ressortissants de la CEE (sauf ex pays de l'est) peuvent rester en transit sans visa durant 24h. Quitter la zone de transit n'est pas autorisé. |

| | |
|---|--|
| Infos enfants | <p>Les enfants qui figurent sur le passeport d'un parent ont d'office le visa, il suffit de le préciser sur le formulaire. Le visa est gratuit. Les enfants ayant leurs propres passeports doivent faire une demande complète.</p> <p>Un mineur âgé de moins de 15 ans qui voyage seul ou sans ses parents, indépendamment du nombre de jours prévu aux Philippines, doit faire une demande de dérogation de la clause d'exclusion auprès du Bureau de l'Immigration au port d'entrée aux Philippines. La personne qui a la tutelle légale du mineur doit effectuer un certificat authentifié de consentement que l'on se procure auprès du Consulat</p> |
| Validité du visa | <p>Le visa est valable 3 mois – 6 mois ou un an à compter de la date de délivrance pour des séjours de 59 jours maximum.</p> <p>Si la durée du séjour est supérieure à 59 jours, le visa peut être prolongé sur place avant son expiration auprès du bureau de l'immigration</p> |
| Frais consulaires | |
| 1 entrée valable 3 mois | 30 € |
| Multiplés entrées valable 6 mois | 60 € |
| Multiplés entrées valable 1 an | 90 € |
| Prestation VSI | Voir Bon de Commande |
| Informations complémentaires | <p>Ambassade des Philippines 4 hameaux de Boulainvilliers 75116 Paris Tél : 0.44.14.57.00/12 Fax : 01.46.47.56.00</p> <p><u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> de 9h à 13h et de 14h à 16h Dépôt le matin Retrait l'après-midi</p> <p>Capitale : Manille Langues parlées : Tapalog et Anglais Monnaie locale : Peso Philippin 1€ = 65.80 PHP</p> <p>Religions : Catholiques 85% - Musulmans 7% - Protestants 10% Décalage horaire : +6 ou 7h</p> <p>Santé : Traitement antipaludéen recommandé, Eau non potable (Un virus de type Grippe aviaire a été identifié dans la région de Bulacan, précautions en matière d'hygiène requises)</p> |

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsiclients.com

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19
www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

